### **CHAPITRE 10**

## Cruci-Fiction

S'il est un fait que chacun connaît bien à propos de Jésus, c'est qu'il a été crucifié. Il doit donc exister à l'origine de cette information universellement connue des sources qui évoquent l'événement, a priori historique, ainsi que tout ce qui le précède logiquement, c'est-à-dire une arrestation, peut-être un procès, et à la fin une exécution. Le rôle des historiens est de nous éclairer sur les différentes phases de cet épisode court, mais crucial de sa vie : à quelle époque ces événements se sont-ils produits, qui a condamné Jésus et pour quelles raisons, qui l'a mis à mort, de quelle manière, etc.

Cette partie de la vie de Jésus nous semble si solidement établie qu'elle a rarement fait l'objet de polémiques. Toutefois, à examiner de manière plus approfondie les sources disponibles, le scénario que chacun de nous a en tête, et qui a été largement popularisé par différents films, n'est pas si évident à établir. Raymond E. Brown<sup>1</sup>, auteur chrétien moderne qui fait autorité sur la question, a consacré à *La Passion du Messie*, un ouvrage comptant 1595 pages et pas moins de 2,025 kg pour l'édition française. Dans cette véritable encyclopédie de la mort de Jésus, le plus petit détail est décortiqué sur une quinzaine de pages. Mais étrangement, dès que l'on recherche des réponses aux questions les plus simples, les plus basiques et les plus évidentes posées ci-dessus, on rencontre les pires difficultés à trouver une réponse précise, claire et structurée.

Raymond E. Brown est un des grands noms de l'exégèse biblique du XXe siècle. Il a enseigné dans de nombreuses universités aux États-Unis, en Europe et en Asie. Décédé en 1998, il était membre de la Commission biblique pontificale, organisme de la curie romaine fondé en 1902.

Rappelons tout d'abord que les historiens ne peuvent produire à propos de la mort de Jésus que quatre des témoignages profanes anciens que nous avons déjà détaillés au chapitre 1 :

**1. Tacite**: Il y avait à Rome, sous Néron, une secte de misérables juifs, adorant un nommé Chrestus <u>mis à mort</u> sous Ponce Pilate, et que le peuple appelait Chrétiens » (...) Ce nom leur vient de Christ qui sous Tibère, fut <u>livré au supplice</u> par le procurateur Ponce Pilate.

Vous noterez que dans son court propos, Tacite ne précise pas quel fut le mode d'exécution et qu'il laisse ainsi passer une bonne occasion de signaler à ses lecteurs le caractère infamant du supplice employé. Vu le peu de considération que Tacite affiche par ailleurs à l'égard des chrétiens, cette omission est bien surprenante. On peut aussi s'étonner de l'anachronisme que représente la mention « et que le peuple appelait Chrétiens » sous Néron.

**2. Flavius** Josèphe dans les Antiquités Judaïques : *Vers cette époque surgit Jésus (...) Il fut accusé devant Ponce Pilate par les principaux de la nation, et Pilate le fit crucifier.* 

Ce texte daté de la fin du premier siècle est inconnu des premiers pères de l'Église, mais aussi de Justin, d'Irénée, de Tertullien et d'Hégésippe. La plupart des historiens<sup>2</sup> s'accordent à reconnaître une fraude dont l'auteur est probablement Eusèbe de Césarée. Peu importe : concernant notre sujet, il présente l'avantage de comporter les mots *Jésus* et *crucifier*. Nous verrons plus loin qu'une autre version de Josèphe donne un tout autre scénario.

**3.** Le Talmud (BTB, Sanhédrin, 43 a): La veille de la Pâque, on a <u>pendu</u> Jésus. Un héraut marcha devant lui durant quarante jours disant: il sera lapidé parce qu'il a pratiqué la magie et trompé et égaré Israël. Que ceux qui connaissent le moyen de le défendre viennent et témoignent en sa faveur. Mais on ne trouva personne qui témoignât en sa faveur, et donc on le <u>pendit</u> la veille de la Pâque.

Ce récit assez surprenant ignore le rôle des Romains et laisse entendre que l'exécution de Jésus fut une affaire juive. Le texte confirme la date,<sup>3</sup> mais pas le mode d'exécution (lapidé et pendu) ni le scénario (quarante jours et pas quelques

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> À l'exception évidemment des professeurs de Nouveau Testament des facultés de théologie. Étienne Nodet par exemple tient ce paragraphe pour authentique même si veut y voir l'écho de ce que Josèphe a entendu de son temps, plutôt qu'une information historique directe.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Talmud retient la chronologie de Jean contre les synoptiques (la veille de Pâque).

heures). En écho lointain, le **Coran** (IV, 157) confirme la responsabilité des Juifs qui ont affirmé : « *Nous avons tué le messie Jésus, fils de Marie* ». Le terme *tué* qui est employé est lui aussi bien imprécis.

**4.** Lucien de Samosate se moque du *sophiste crucifié* auquel les chrétiens rendent un culte. Mais nous sommes cent cinquante ans après les faits et Lucien de Samosate fait référence au discours chrétien.

Rien d'autre. Nous ne disposons d'aucun autre témoignage profane ancien à propos de la mort de Jésus alors que sa vie et son exécution sont réputés avoir été spectaculaires. Et parmi ces rares témoignages, deux seulement nous donnent la précision de la crucifixion : Flavius Josèphe qui est un faux et Lucien de Samosate qui est tardif, polémique et ne fait que témoigner du discours qu'il a entendu à son époque. Une fois de plus, il ne nous reste pour source de cette partie de la vie de Jésus réputée la plus historique que les évangiles. Alors que disent-ils et que valent leurs informations ?

Une remarque méthodologique préalable s'impose : ainsi qu'on va le constater, il est difficile de distinguer dans les récits de la Passion les éléments qui relèvent de l'information factuelle à propos des événements et le discours théologique que les auteurs ont voulu mettre en avant à l'appui de leurs thèses, car il est clair que pour les rédacteurs, la mort de Jésus a un sens qui va au-delà de l'événement lui-même.

Sur le sujet de la Passion, nous disposons cette fois de cinq<sup>4</sup> textes puisque l'évangile apocryphe de Pierre relate lui aussi les épisodes de la crucifixion et de la résurrection. C'est donc avec une certaine logique que Raymond E. Brown prend en considération ce cinquième évangile même si c'est pour s'en servir de contre-exemple la plupart du temps. Si ces textes semblent nous conter globalement le même récit, ils nous en fournissent dans le détail des versions bien différentes. Peu importe, diront les traditionalistes : interrogez quatre témoins d'un accident, vous aurez quatre versions différentes et parfois contradictoires. C'est faire bien peu de cas du Saint-Esprit censé avoir inspiré les auteurs. Deux séries de difficultés s'offrent à nous. La première concerne le contenu même du récit évangélique. La seconde est relative à sa transmission. Examinons tout d'abord les questions posées par le contenu.

Page 3

<sup>4</sup> L'évangile de Nicodème ou Actes de Pilate traite aussi de la crucifixion, mais il s'agit d'un apocryphe du IVe siècle au plus tôt, et il ne témoigne que de la transmission de la tradition.

## Par qui Jésus est-il condamné et crucifié?

L'Église quant à elle nous livre un discours officiel bien établi selon lequel aucun doute n'est possible : le procurateur Ponce Pilate est la seule autorité à pouvoir délivrer une sentence de mort. Il la prononce, avec toutes sortes de réticences et sous la pression de la foule manipulée par les autorités juives, mais il le fait et Jésus subit alors une flagellation romaine suivie d'une crucifixion romaine. Mais cette version officielle que nous avons tous en tête, et qui a été largement illustrée, correspond-elle à ce que disent les textes ?

Il faut rappeler en incidente que selon le discours de l'Islam, Jésus n'a pas été crucifié, car un autre a pris sa place. Il faut probablement y voir une survivance des conceptions docètes s'appuyant sur l'épisode synoptique concernant Simon de Cyrène. De même, le Talmud attribue aux Juifs la responsabilité de l'exécution de Jésus, même s'il est difficile d'en comprendre les raisons, car ce n'est pas le discours connu de l'époque et que cette revendication surprenante n'est pas favorable aux Juifs.

#### Le scénario de Pierre

Considérons tout d'abord le texte de l'évangile apocryphe de Pierre, le plus tardif des cinq récits qui racontent la condamnation, la mort et la résurrection de Jésus. Cet évangile qui semble dater de la fin du IIe siècle nous livre une histoire bien différente que celle que nous avons apprise. Le peu qui nous reste de cet évangile débute au moment de la condamnation de Jésus. La scène se déroule dans le palais d'Hérode Antipas en présence de Jésus, des autorités juives et de Ponce Pilate, alors que ce dernier vient probablement de se laver les mains :

Parmi les Juifs, personne ne se lava les mains, ni Hérode, ni aucun de ses juges. Et comme ils ne voulaient pas se les laver, Pilate se leva [pour sortir]. Alors le roi Hérode ordonne que Jésus soit poussé dehors, en disant : faites tout ce que je vous ai ordonné de lui faire.

Hérode livre alors le condamné au peuple la veille des Azymes. Jésus est crucifié par les Juifs et se taisait comme s'il n'éprouvait aucune souffrance<sup>5</sup>. Plus loin, le texte confirme que le peuple s'est tué en crucifiant notre Sauveur. De nombreux détails sont repris des évangiles canoniques, notamment Matthieu, tels que le tremblement de terre, le voile du temple qui se déchire de haut en bas et l'obscurité soudaine. Leur présence confirme ainsi le caractère tardif de la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Des mentions de ce type ont favorisé l'élimination de cet évangile pour cause de docétisme.

rédaction de l'apocryphe. Mais on y trouve aussi des divergences, comme le refus de briser les jambes de Jésus, qui n'est pas motivé par un texte tiré des écritures, mais par la volonté de le laisser souffrir davantage, ce qui correspond à une pratique historiquement avérée. Une autre différence concerne la mention portée sur le titulus : *celui-ci est le roi d'Israël*, une terminologie logique et cohérente avec le scénario proposé, et sans doute plus probable historiquement que l'appellation classique de *roi des Juifs*<sup>6</sup>.

Que penser de ce récit tardif qui contredit radicalement le scénario habituel? Il pourrait être considéré comme fantaisiste et écarté sans hésitation s'il n'avait été repris par un texte datant du début du IIIe siècle, la *didascalie syriaque*, ou doctrine des douze apôtres et saints disciples de notre Sauveur:

Car celui qui était un païen et un peuple étranger, Pilate le juge, n'a pas consenti à leurs actes de méchanceté, mais a pris l'eau et a lavé ses mains, et a dit ; je suis innocent du sang de cet homme. Mais le peuple répondit et dit : que son sang soit sur nous et sur nos enfants ; et Hérode a ordonné qu'il soit crucifié et notre Seigneur a souffert pour nous le vendredi. Le jeûne du vendredi et du sabbat est donc particulièrement important pour vous.

Didascalia, XXI, 18

Cet ouvrage qui se fait le relais du scénario de l'évangile de Pierre est un document sérieux puisqu'il s'agit d'un manuel destiné à l'instruction des prêtres. On présume que son auteur était un évêque du nord de la Syrie. A son époque, ce texte jouissait d'une grande considération de la part d'Épiphane de Salamine au point d'avoir servi de base aux premiers livres des Constitutions apostoliques. Il nous renseigne sur la constitution d'une Église au IIIe siècle, nous en décrit la hiérarchie, le fonctionnement et la manière de se comporter avec les hérétiques, les païens et les juifs. Parmi ses sources figure donc l'évangile de Pierre, ce qui démontre que cet apocryphe était pris en considération vers 230. Si l'évangile de Pierre et la Didascalie ne prouvent rien à propos des aventures de Jésus et tout particulièrement de sa mort, ils nous apportent en revanche la preuve qu'au milieu du IIIe siècle, il était possible à un évêque de rédiger un traité décrivant les règles de fonctionnement d'une église en citant à l'appui de la liturgie un texte qui attribuait à Hérode Antipas et aux Juifs la responsabilité de la condamnation et de la crucifixion de Jésus. Et il est possible que l'étrange récit donné par le Talmud soit un lointain écho de cette tradition persistante.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Quand ils parlent d'eux, les Juifs disent *Israël*; roi des Juifs est une terminologie romaine.

#### Le scénario de Jean.

L'évangile selon Jean passe pour le plus tardif des canoniques. Encore fautil distinguer l'ancienneté de la rédaction de l'évangile et l'ancienneté des sources du récit transmis. Le texte est particulièrement clair : Judas arrive au mont des Oliviers accompagné de la cohorte et des gardes de la part des grands prêtres et des pharisiens. Puis la cohorte et le tribun et les gardes des Juifs prirent Jésus (...) Pilate dit aux Juifs « prenez-le vous-même et jugez-le selon votre loi ». Les Juifs refusent, car il ne leur est pas permis de tuer quelqu'un. Pilate interroge donc Jésus et déclare ne trouver aucun motif de condamnation. Il demande s'il doit libérer Jésus ou Barabbas, puis il répète prenez-le vousmême et crucifiez-le, car moi, je ne trouve aucun motif. Les Juifs répondent qu'ils ont une loi et que Jésus doit mourir pour s'être fait Fils de Dieu. Ils insistent à nouveau. Alors il le leur livra pour qu'il fût crucifié. Ils prirent donc Jésus, le conduisent au Golgotha où ils le crucifièrent. Selon Jean, Pilate ne condamne pas Jésus, invite les Juifs à le crucifier s'ils estiment que c'est justifié selon leurs lois, puis finit par le *leur* livrer, et ce sont finalement les Juifs qui le crucifient. Par la suite, les soldats, après avoir crucifié Jésus, se partagent les vêtements et tirent au sort la tunique en accomplissement des Écritures. Il est logique qu'il s'agisse alors des soldats du Temple, surtout s'ils tirent au sort par référence aux Écritures. Un peu plus loin, en Jn 19,32, à la demande des Juifs qu'on brise les jambes des condamnés, il est dit en réponse que les soldats vinrent donc, et cette fois, il s'agit bien des soldats romains<sup>8</sup>.

On voit donc dans le récit qui nous est proposé par l'évangile de Jean, le plus récent des canoniques, que Pilate s'obstine à ne pas vouloir prendre parti<sup>9</sup>, considère que Jésus n'est coupable de rien aux yeux de la loi romaine, qu'il n'a donc pas à le condamner et que cette affaire doit se régler entre Juifs. Il leur laisse donc Jésus ainsi qu'il l'avait déjà proposé en Jn 19,6. Les Juifs prennent alors Jésus et le crucifient. On peut retourner le texte de Jean dans tous les sens, on ne peut pas y lire que ce sont les Romains qui condamnent et crucifient Jésus.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pilate vient pourtant expressément de les y inviter, et il le fait à deux reprises.

<sup>8</sup>M.-É. Boismard a bien remarqué l'incohérence, mais il préfère l'expliquer par un ajout rédactionnel destiné à rapprocher Jean des synoptiques. Boismard — Comment Luc a remanié l'évangile de Jean – éd. Gabalda — 2001

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les Actes des Apôtres nous renvoient le même écho quand le proconsul Gallion refuse de se mêler des controverses « Je ne veux pas être juge de ces choses ». Ac 18,12-17.

L'interprétation qui est proposée ci-dessus n'est pas celle des mythologues. Elle est parfaitement connue et admise par de nombreux exégètes chrétiens. On la retrouve clairement exprimée dans les travaux de M.-É. Boismard<sup>10</sup> qui d'ailleurs profite de l'occasion pour dire qu'il en est de même dans l'évangile de Luc. Elle prend de plus une saveur particulière quand on lit sous la plume de Simon Claude Mimouni<sup>11</sup> à propos du scénario selon Jean qu'il semble qu'il faille considérer que ce dernier est le plus ancien comme l'indiquent les écrits des 1er et IIe siècles. Le débat se déplace alors sur l'intention du rédacteur qui ne peut avoir ignoré qu'il transmettait une version sensiblement différente de celle des autres évangiles, et peut-être contraire à la réalité historique. Considérait-il alors que ses sources étaient meilleures? Voulait-il avant tout transmettre un message appuyant sur la responsabilité des Juifs ? Dans la série Corpus Christi, un certain nombre d'exégètes ont franchi ce pas et considéré que l'auteur du selon Jean a délibérément fait primer ses intentions dogmatiques jusqu'à omettre volontairement de signaler que les opérations avaient été conduites en définitive par les soldats romains.

#### Le scénario de Luc

Le récit de Luc (Lc 22,47) se révèle plutôt imprécis 12 : une foule arrive, précédée de Judas. Jésus s'adresse à ceux qui étaient arrivés à lui, grands prêtres et chefs (des gardes) du Temple et anciens. Il est conduit dans la maison du Grand Prêtre où il est retenu en subissant moqueries, insultes et violences. Au matin, Jésus est conduit devant une assemblée et interrogé : tu es donc le Fils de Dieu? (...) Vous dites que je (le) suis. Ils dirent : qu'avons-nous encore besoin de témoignage? Et ils le conduisent à Pilate sous une triple accusation : fauteur de troubles, incitation au non-paiement du tribut à César et revendication du titre de Messie. Le vocabulaire employé a été choisi avec précision et on constate qu'il n'y a pas formellement de condamnation de leur part. Pilate, lui, dit explicitement : je ne trouve aucun motif (de condamnation) en cet homme.

\_

<sup>10 «</sup> Dans Luc et Jean, la finale du récit donne l'impression que ce sont les autorités juives qui ont emmené Jésus pour le crucifier. C'est assez net dans Jean ». cf. Boismard — En quête du proto-Luc - Éd. Gabalda 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Jacques le Juste, frère de Jésus de Nazareth, op.cit. p.250

<sup>12</sup> Les spécialistes considèrent généralement que l'imprécision a tendance à caractériser les textes plus primitifs par rapport aux textes plus élaborés. La source de Luc serait-elle plus primitive que les autres ?

Et il l'envoie à Hérode qui le renvoie à Pilate. Nous n'avons toujours aucune condamnation. Luc insiste : or Pilate, ayant convoqué les grands prêtres et les chefs et le peuple leur dit : « vous m'avez présenté cet homme comme excitant le peuple à la révolte, et voici, moi, ayant instruit (l'affaire) devant vous, je n'ai trouvé en cet homme aucun motif [de condamnation pour ce] dont vous l'accusez, mais Hérode non plus, car il nous l'a renvoyé. Et voici, rien de digne de mort n'a été fait par lui. Une nouvelle fois, Pilate dit qu'il n'a trouvé aucun motif de mort<sup>13</sup>. La tension monte et Pilate prononça qu'il fût fait droit à leur demande (...) il (le) livra à leur volonté. Comme Boismard le constate, ce sont bien les autorités juives qui semblent concernées : <u>ils</u> l'emmenaient, <u>ils</u> le crucifièrent.

Le récit de Luc reçoit l'appui du livre des Actes des apôtres, censé constituer la suite de son évangile :

13,27, Car les habitants de Jérusalem et ses chefs, ne comprenant pas les écritures des prophètes qui chaque sabbat sont lues, les ont accomplies en (le) condamnant. 28 Et pas un motif de mort n'ayant été trouvé en lui, après l'avoir jugé, ils le livrèrent à Pilate pour sa suppression. 29 Or, comme ils accomplissaient tout ce qui est écrit à son sujet, ils demandèrent à Pilate qu'il soit crucifié et obtinrent (gain de cause) une fois encore. Et l'ayant descendu du bois, ils le déposèrent même dans un sépulcre.

À nouveau, ce sont les Juifs qui obtiennent de Pilate qu'il leur livre Jésus, puis le crucifient, et ce sont eux qui le descendent de la croix et l'ensevelissent. Cette interprétation trouve un écho en Lc 23,24-26a, Ac 4,25-27 et Ac 3,14-15.

Qu'il s'agisse du récit de Jean ou de celui de Luc, la question de la source par laquelle les épisodes concernant la crucifixion ont été transmis est cruciale. Il convient à ce stade de revenir sur les théories concernant le processus de formation des évangiles, notamment sur la théorie en vigueur concernant l'élaboration des évangiles synoptiques. La simple lecture de ces différents épisodes au travers d'une synopse permet de constater qu'à partir des événements qui suivent le dernier repas, le récit de Luc se détache brusquement de celui de Marc qu'il suivait jusqu'à présent de près. Il devient aussi moins précis et semble suivre une autre tradition, laquelle comporte justement un passage par la case Hérode Antipas, épisode inconnu de Matthieu et de Marc,

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Ce point de vue est invraisemblable de la part du gouverneur romain : si l'homme excite le peuple à la révolte et l'incite à ne pas payer l'impôt, il est précisément condamnable aux yeux de Rome et doit être exécuté. Cette accusation est cohérente et probablement historique. Ou alors, faut-il penser que Pilate a quelques raisons de ne pas croire les accusateurs?

mais présent dans la tradition tardive de Pierre. Cette rupture dans le récit de Luc est un des éléments qui militent pour l'existence d'une version primitive de Marc, un proto-Marc<sup>14</sup>, repris par Matthieu et Luc. Or il est remarquable que ce proto-Marc, que les pères dominicains de l'école biblique de Jérusalem ont reconstitué, se termine avec le repas pascal et ne comporte pas les récits de la Passion et de la résurrection. La même constatation peut être faite à propos des sources de paroles, qu'il s'agisse de Q, des *agrapha*, des papyrus d'Oxyrhynque ou de l'évangile de Thomas, qui tous ignorent ces épisodes pourtant essentiels. Il en est de même de textes du IIe siècle indiscutablement chrétiens tels que la Didachè, le Pasteur d'Hermas ou l'épître à Diognète.

Il convient donc de s'interroger sur la provenance du récit « standard » des synoptiques, car il faut bien qu'à son origine il y ait une source. Elle n'est pas difficile à identifier : il est aisé de constater qu'au moment où le récit de Luc se détache des deux autres synoptiques, Marc se fait soudain plus proche de Matthieu au point de le coller quasiment au mot près. Les exégètes y voient donc un document qu'ils qualifient de *matthéo-marcien*, une appellation retenue par Raymond E. Brown. À ceci près que s'il est bien matthéo-marcien dans son utilisation, car il figure dans les deux évangiles, il ne l'est pas dans sa conception. En effet, il ne peut pas être *marcien* puisqu'il n'appartient pas au proto-Marc, vu qu'il n'est pas repris par Luc. Il s'agit donc d'un texte qu'on qualifiera de *matthéen* réinjecté ultérieurement dans Marc ainsi qu'on va le vérifier.

### Le scénario du Matthieu standard

Dans le récit de l'évangile selon Matthieu (Mt 26,47), Judas arrive au mont des Oliviers accompagné d'une « foule nombreuse avec des glaives et des bâtons de la part des grands prêtres et des anciens du peuple ». Il désigne Jésus. "Alors s'étant approchés, ils mirent les mains sur Jésus et s'emparèrent de lui [suivent quelques gloses, puis une reprise<sup>15</sup>], Mais eux, s'étant emparés de Jésus, l'emmenèrent chez Caïphe le Grand Prêtre, où les scribes et les anciens se rassemblèrent". Ils cherchent alors un faux témoignage pour le faire mourir, mais n'en trouvent pas. Finalement, le Grand Prêtre demande à Jésus « de nous

\_

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Selon M.-É. Boismard, l'existence du proto-Marc se devine aussi à l'abondance des corrections de nature lucanienne qui ont été ajoutées, qu'il s'agisse du vocabulaire ou du style caractéristique.

<sup>15</sup> Ce phénomène de reprise, qu'on nomme doublet, traduit le fait que l'auteur a travaillé avec deux sources qui ne disaient pas exactement la même chose. Il les retient donc toutes les deux, et en l'occurrence, on a l'impression qu'on s'empare de Jésus à deux reprises.

dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu<sup>16</sup> ». Jésus ayant acquiescé, le Grand Prêtre prend acte du blasphème en déchirant ses vêtements. Les autres participants confirment : il est passible de mort. Le texte matthéen montre donc clairement qu'une première condamnation à mort est prononcée, qu'elle vient des Juifs et qu'elle porte sur une question religieuse. Le reste de la nuit est consacré à des outrages. Au matin se tient un nouveau conseil qui décide, afin de faire mourir Jésus, de le livrer au gouverneur. Pilate pose à Jésus la seule question qui l'intéresse vraiment : « es-tu le roi des Juifs ? ». Puis, étonné du manque de défense de Jésus vis-à-vis de ses accusateurs, il demande aux Juifs s'il doit libérer Jésus Barabbas ou Jésus dit Christ. Les Juifs exigent la crucifixion de Jésus. Pilate se lave les mains et le livre : « Je suis innocent de ce sang, à vous de voir ». Il relâche Barabbas, fait flageller Jésus et il (le) livra pour qu'il fût crucifié. Mais ce sont quand même ses soldats qui le prennent en charge, le conduisent au Golgotha, le crucifient, partagent ses vêtements et placent un écriteau. À la mort de Jésus, le centurion romain est saisi de frayeur. Dans le récit matthéen classique, Pilate ne condamne pas formellement Jésus et se contente de prendre acte de la décision des grands prêtres et d'y donner suite. En revanche, il est explicite que ce sont des soldats romains (« les soldats du gouverneur ») qui exécutent la sentence.

# Le scénario du Matthieu copte<sup>17</sup>

Une version tardive de Matthieu, retrouvée en Égypte et écrite en copte, a fait l'objet d'études, car le texte qu'elle présente est atypique. Sur le plan de sa rédaction, elle semble avoir été construite à partir d'une harmonie très primitive. Le récit se rapproche beaucoup du scénario johannique, car c'est bien la foule et non la cohorte qui emmène Jésus *pour qu'ils le crucifient*. Dans ce texte plus précis que le texte classique, ce sont bien les Juifs, emmenés par les grands prêtres, qui procèdent à la crucifixion, tout comme dans l'évangile de Pierre. Deux questions surgissent immédiatement : 1) du Matthieu standard ou du Matthieu copte, quelle est la version la plus fidèle au texte original ? 2) dans quelles conditions a été construit un récit attribué au même auteur, mais qui inverse la responsabilité de la crucifixion de Jésus ?

<sup>16</sup> Comme la notion de Christ n'a rien à voir avec le fait d'être fils de Dieu, et que l'idée d'un fils de Dieu est impensable pour un Juif, ce dialogue n'a sûrement aucune prétention historique.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> M.-É. Boismard — L'évangile selon Matthieu d'après le papyrus copte de la collection Shøyen — Cahiers de la revue biblique — Éd. Gabalda 2003.

### Le scénario de Marc

Le récit de Marc débute de la même manière que celui de Matthieu. Jésus est arrêté par les Juifs et conduit devant le Grand Prêtre. Il présente par la suite le même épisode du blasphème et tous décrétèrent qu'il était passible de mort. Au matin, au cours d'un conseil, les grands prêtres avec les anciens et les scribes et tout le Sanhédrin livrent Jésus à Pilate qui l'interroge puis, voulant contenter la foule, il livre Jésus pour qu'il soit crucifié. Les soldats l'emmènent et le crucifient. Le scénario de Marc est identique sur le fond à celui de Matthieu et il est donc logique que les exégètes y voient une source unique qui est donc bien matthéenne. Mais comme les témoins les plus anciens de cet évangile se terminent par la découverte du tombeau vide par les femmes, il faut alors admettre que la source matthéenne initiale ne comportait pas les récits de la résurrection au moment où elle a été ajoutée à l'évangile de Marc. Le récit matthéen initial comportait donc une finale courte qui a fait l'objet d'un complément ultérieur dans une réécriture de Matthieu, antérieure à 350, mais qui n'a pas alors été ajoutée dans Marc. Les récits de la résurrection sont donc tardifs<sup>18</sup>. De plus, ces éléments tendent à démontrer que les codex anciens constituent des assemblages d'évangiles d'origines et d'époques différentes et qu'en l'occurrence, à l'époque de leur rédaction (350-360), le Vaticanus et le Sinaïticus recopiaient un Marc plus primitif que ne l'était à l'époque l'évangile de Matthieu, récemment complété du récit de la résurrection.

## Le témoignage slavon de Flavius Josèphe

Nous avons vu au chapitre 1 que le témoignage de Josèphe a donné lieu à de nombreuses versions. Parmi elles, il en est une qui mérite bien d'être signalée. Elle ne figure pas, comme elle le devrait, dans les Antiquités judaïques, mais a été insérée dans un passage de la « Guerre juive » dans sa traduction slavonne :

Et de nouveau, comme un plus grand nombre de gens se rassemblaient autour de lui [Jésus]; il était renommé pour ses œuvres par-dessus tous. Les docteurs de la Loi furent blessés d'envie et ils donnèrent trente talents à Pilate pour qu'il le tuât. Celui-ci les prit et leur donna permission d'exécuter eux-mêmes leur désir. Ils le saisirent et le crucifièrent, en dépit de la loi des ancêtres.

Cette recherche des responsables de la condamnation et de la crucifixion de Jésus nous révèle la grande confusion de cette affaire : en définitive, Jésus est-il condamné par Hérode, par les Juifs ou par Pilate ? Est-il crucifié par ses

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Le caractère tardif de ces récits est admis par des exégètes tels que Raymond E Brown.

compatriotes ou par les Romains? Qui le descend de la croix et l'ensevelit? Textes en main, force est de constater que la réponse n'est pas claire, y compris dans les évangiles canoniques et même au sein des synoptiques, voire chez le seul Matthieu. Il faut aussi rappeler que sur ces questions, Paul ne nous éclaire aucunement, ne nous donne aucun repère chronologique et ne cite même pas le nom de Pilate. Pourtant, il est contemporain des faits. Ses premiers écrits sont réputés être postérieurs de moins de vingt ans aux événements, et antérieurs aux évangiles. Malgré la confusion de ce dossier et en dépit de la majorité des attestations produites, il existe aujourd'hui un consensus pour admettre que le récit proposé par les chrétiens d'exonérer progressivement les Romains et de charger les Juifs correspond à une tactique opportune : l'Eglise n'aurait pas voulu contrarier les autorités romaines à un moment où elle cherchait à s'implanter dans tout l'empire, et de plus, la concurrence avec le judaïsme s'était depuis transformée en séparation plus ou moins conflictuelle. La plupart des exégètes estiment donc que le scénario de la crucifixion romaine correspond aux événements historiques et que par la suite, il a fait l'objet de corrections et d'adaptations successives à visées de plus en plus théologiques et polémiques. C'est logique, même si c'est sans preuves. Et cela met à mal une fois de plus le discours officiel sur le mode de rédaction et la chronologie des évangiles.

Il reste à évoquer à titre d'anecdote l'épisode de la flagellation qui occupe près de vingt minutes du film *La Passion* de Mel Gibson. On en connaît deux méthodes : la flagellation juive de trente-neuf coups et la flagellation romaine, sans limites précises. C'est une flagellation romaine que Mel Gibson inflige logiquement à Jésus, avant qu'on procède à une crucifixion romaine. Pourtant, sur cet épisode de la flagellation, les évangiles se montrent plutôt pudiques :

Mt 27,26 Quant à Jésus, il le fit flageller et le livra pour qu'il fût crucifié ;

Mc 15,15 Pilate voulant contenter la foule leur relâcha Barabbas et livra Jésus, l'ayant fait flageller, pour qu'il fût crucifié ;

Jn 19,1 Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller;

Luc... rien. Pas de flagellation signalée.

L'intention de cet épisode auquel s'ajoute le récit devenu traditionnel du chemin de croix, devenu très populaire depuis la pratique des pèlerinages sur les traces du Seigneur, mais pourtant absent des évangiles, a probablement pour but d'expliquer pourquoi Jésus, sans doute épuisé par les mauvais traitements, meurt si rapidement que Pilate en est étonné.

Tout cela est-il bien historique <sup>19</sup>? Pour de nombreux historiens, dont Géza Vermes, le scénario synoptique de la Passion est invraisemblable et témoigne d'une méconnaissance des pratiques juives. Et pour Reza Aslan, la seule idée d'un procès, et même d'une entrevue entre le préfet romain de Judée et un activiste nazôréen *défie l'imagination*.

#### Les raisons de la condamnation

Cette question liée à la précédente revêt une importance fondamentale, car elle détermine la logique de l'ensemble : le Jésus de l'histoire est-il condamné pour des raisons religieuses ou pour des raisons politiques ? S'il est coupable de faits religieux, en particulier de blasphème, ainsi qu'on l'a vu chez Luc (tu es donc le Fils de Dieu? [...] Vous dites que je [le] suis. Ils dirent : qu'avons-nous encore besoin de témoignage?), chez Matthieu (dis-tu que tu es le Christ, le fils de Dieu? ... il est passible de mort) ou chez Marc (tous décrétèrent qu'il était passible de mort), il a alors vocation à être condamné par le Sanhédrin, c'est-àdire qu'il doit être lapidé puis suspendu<sup>20</sup> sans que les Romains aient matière à y redire. Nous avons vu que dans l'évangile de Jean, Pilate invite expressément les autorités religieuses juives à s'occuper de Jésus en fonction de leurs propres lois, et ce, à plusieurs reprises. C'est donc tout à fait possible et un exemple nous en est donné dans les Actes des Apôtres avec l'exécution d'Étienne (Stephanos), le premier martyr chrétien : il vient de blasphémer en public, soutenant que Jésus le nazôréen est Dieu. La sanction est alors immédiate : lapidation sur place avec participation obligatoire de tous les hommes présents<sup>21</sup>:

Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme debout à la droite de Dieu ». Ils poussèrent alors de grands cris et se bouchèrent les oreilles, puis d'un seul élan ils se ruèrent sur lui, l'entraînèrent hors de la ville et le lapidèrent. Ac 7,56-8

Jésus avait lui-même été confronté à une situation semblable alors qu'il déclarait :

<sup>19</sup> Les études les plus récentes envisagent que le récit évangélique tiendrait davantage à des considérations liturgiques qu'à une relation de faits historiques.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Suspendu à un *stauros* et non pas cloué à une croix, comme le rappellent les Témoins de Jéhovah. Les mots employés sont *stauros* qui désigne un poteau vertical et *xylon*, le bois, dans l'expression « pendu au bois ».

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> À commencer par un jeune homme, Saul, dit par la suite Paul, qui semble diriger la manœuvre, et seul saint du calendrier compromis dans l'assassinat d'un autre.

« Le Père et moi, nous sommes un ». De nouveau, les Juifs apportèrent des pierres pour le lapider [et répondirent] : ce n'est pas pour une telle œuvre que nous voulons te <u>lapider</u>, mais pour blasphème, et parce qu'étant homme, tu te prétends Dieu.

Jn 10,30-33

Jésus leur répond alors par un discours, mais *là-dessus*, *ils cherchèrent encore à le saisir*, mais il s'échappa de leurs mains (Jn 10,39). Jésus est donc passé tout près de la lapidation suivie d'une pendaison au bois. Ce scénario typiquement juif est celui que nous livre le Talmud, et qu'il nous présente dans la chronologie de Jean, même s'il est difficile dans le cas du Talmud de dater l'époque de sa rédaction et de ses sources, sans doute le IIIe siècle, et surtout d'en estimer les intentions polémiques au-delà des considérations historiques.

Il est facile d'imaginer qu'en dépit des indications données par les premières sources, certains chrétiens aient cherché plus tardivement à se concilier les bonnes grâces des Romains en « déclassant » la condamnation de Jésus pour sédition messianiste en motif religieux, faisant ainsi porter la responsabilité de son exécution sur les Juifs. Mais inversement, on comprend mal alors que les Juifs aient accepté ce scénario et fait le choix de placer la mort de Jésus sous leur responsabilité, ainsi qu'on l'a vu au chapitre 1 à propos du Talmud, d'autant qu'à l'époque, le récit évangélique standard devait être déjà bien établi. Toujours est-il que l'épisode ainsi évoqué présente l'avantage de la cohérence d'une lapidation classique par les Juifs après un blasphème. Il correspond à une pratique attestée, car on suspendait le cadavre après la lapidation, conformément aux prescriptions du Deutéronome : il sera mis à mort et tu le pendras au bois (Dt 21,22-23). Mais est-ce plausible? Les évangiles présentent les trois condamnés crucifiés bien vivants puisqu'ils parlent. On est donc dans le cadre d'une crucifixion romaine et pas d'une « suspension au bois » post-lapidation. Si la version de la responsabilité directe des Juifs était avérée historiquement, on ne s'expliquerait pas pourquoi le rédacteur de la source matthéenne classique aurait préféré faire porter la responsabilité de la mort de Jésus par les Romains<sup>22</sup> alors qu'il était de son intérêt de la reporter sur les Juifs, d'autant que par sa nature, la crucifixion par les Romains constituait un scandale propre à décrédibiliser les chrétiens. Il faut donc sans doute y voir un écho historique<sup>23</sup>

<sup>22</sup> L'évangile apocryphe de Pierre combine les deux éléments puisque ce sont les juifs qui condamnent et crucifient Jésus.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> C'est l'argument de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur – Jésus selon Mahomet — éd. du Seuil.

incontournable tout en gardant à l'esprit qu'une crucifixion romaine pratiquée par l'occupant romain ne pourrait alors se justifier que par des raisons politiques.

L'autre élément d'historicité qui ressort de ce dossier, et pas le moindre, est la preuve de la manipulation appliquée aux sources puisqu'on assiste bien à la déformation progressive du souvenir historique d'un homme exécuté par les Romains pour cause de sédition messianiste en discours sur la responsabilité des Juifs qui condamnent, prennent en charge et crucifient Jésus. Et on rappellera si besoin était que la mort de Jésus est l'événement principal par lequel il est connu. Alors, vu le flou qui entoure ce seul aspect du dossier, on est en droit de s'interroger sur le niveau de fiabilité du reste.

# Que penser du mode d'exécution?

La mort de Jésus par crucifixion serait donc un des faits les mieux établis? Erreur. Les Témoins de Jéhovah contestent les termes employés et ont quelques arguments à présenter, essentiellement d'ordre littéraire. Ils relèvent que les mots que nous traduisons habituellement en français par croix, crucifié ou crucifixion sont les mots grecs stauros et xylon et leurs dérivés. Stauros désigne un pieu vertical et xylon le bois. Ces mots sont systématiquement employés, soit vingt-sept fois pour stauros, cinq fois pour xylon, et cinquante-deux fois pour le verbe stauroô. Ce verbe dont stauros est la racine pourrait se traduire par le barbarisme poteau-isé. Quant à xylon, il correspond à la notion de « pendu au bois », c'est-à-dire à la pratique juive déjà évoquée et reprise par le Talmud. Comme les Témoins de Jéhovah ne semblent pas contester le fait que Jésus ait été exécuté par les Romains, on en conclura que leur objection est avant tout littéraire et sans conséquence pratique. Mais elle mérite d'être signalée, ne serait-ce que parce qu'elle émane non de mythologues contestataires, mais de chrétiens connus pour leur étude minutieuse de la Bible. Revenons à la thèse habituelle de la crucifixion romaine. Si Jésus a bien subi une telle crucifixion, les auteurs des évangiles et autres primo-exégètes peuvent bien se livrer à toutes les circonvolutions pour impliquer la responsabilité des autorités juives qui sont leurs concurrents, au moment où eux-mêmes cherchent à se concilier les faveurs de l'empire, il n'en reste pas moins que la crucifixion est un supplice romain<sup>24</sup>, infligé par les autorités en place, c'est-à-dire l'occupant romain. Nous savons par les historiens que les Romains ont très largement utilisé la crucifixion,

<sup>24</sup> L'histoire connaît aussi des cas de crucifixions juives, notamment les huit cents pharisiens crucifiés par Alexandre Jannée. Mais cela se passait longtemps avant Jésus.

jusqu'à parfois manquer de bois. Peu de Juifs de cette époque ont pu échapper au terrible spectacle d'hommes crucifiés pour l'exemple, souvent organisé à un carrefour des principales voies de communication. Là où l'utilisation de ce procédé est surprenante dans le récit des évangiles, c'est que la crucifixion n'est pas un mode d'exécution, mais un supplice particulièrement atroce dont la durée constitue un élément essentiel. Les condamnés restent suspendus et agonisent au regard des passants pendant plusieurs jours, les bras en partie retenus par des cordes. Ils prennent alternativement appui sur les pieds pour soulager les bras, puis l'inverse. Si les mains et les pieds ont en outre été cloués, c'est encore plus pénible. La mort intervient par épuisement et asphyxie au bout de plusieurs jours, car aucun organe vital n'a été lésé préalablement. C'est le « supplice servile » par excellence, réservé aux esclaves révoltés (six mille crucifiés après l'aventure de Spartacus). Le scénario selon lequel les Romains auraient rapidement organisé un tel supplice, concu pour être long, pour y mettre fin avant le coucher du soleil à la demande des Juifs (selon Jn 19,31)<sup>25</sup> relève tout simplement de l'incohérence.

# À quelle date ces événements se sont-ils produits?

Tel qu'il nous est présenté par les évangiles, l'épisode de la Passion se situe globalement au moment de la Pâque, fête fondamentale du calendrier juif au cours de laquelle on commémore la sortie des Hébreux d'Égypte, conduits par Moïse qui vient de les libérer de plusieurs siècles de captivité. Cette fête annuelle qui dure une semaine débute au coucher du soleil du 14 nisan<sup>26</sup> par un repas particulier au cours duquel est consommé l'agneau sacrifié au temple pendant la journée, accompagné de pain non levé et d'herbes amères. Jusqu'au coucher du soleil du 14 nisan, c'est la Préparation de la Pâque. Tout le monde se bouscule au temple dès le matin pour faire sacrifier l'agneau qui sera mangé le soir même. Au coucher du soleil débute le premier jour de la Pâque, le 15 nisan. Ce premier jour est un jour de repos ; il débute par le repas et des prières. Sur la question du calendrier, les quatre évangiles sont en accord sur les deux points suivants :

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Jean est le seul évangéliste à évoquer cet épisode, inconnu des synoptiques, de même que le coup de lance au côté.

<sup>26</sup> C'est-à-dire le 14e jour de la nouvelle lune par laquelle a débuté le mois de nisan, celui du printemps, qui chevauche nos mois de mars et d'avril. Il faut rappeler que les calculs qui ont été utilisés pour calculer la date de ces événements sont très postérieurs aux faits et qu'on ne calculait pas le moment de la nouvelle lune à la minute près comme cela peut se faire de nos jours.

1) Jésus est mort juste avant le sabbat, jour de repos hebdomadaire qui commence au coucher du soleil le vendredi et se poursuit jusqu'au coucher du soleil le samedi. Ce jour particulier comporte lui aussi une phase de préparation, notre vendredi moderne étant concrètement coupé en deux parties<sup>27</sup>, avant et après le coucher du soleil.

Mc 15,42 : le soir venu, comme c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat, Joseph d'Arimathée arriva.

Lc 23,54 : c'était le jour de la préparation, le sabbat allait commencer.

Jn 19,31 : c'était la préparation de la Pâque et ce sabbat allait être un jour solennel<sup>28</sup>. Craignant que les corps ne restent en croix pendant le sabbat...

2) Jésus est arrêté au cours de la nuit qui suit le dernier repas pris avec ses disciples, sans doute aux environs de minuit dans la nuit du jeudi au vendredi. Il est jugé et exécuté dans la foulée.

Les désaccords portent ensuite en cascade sur la date et donc sur la nature du dernier repas, les circonstances et leur signification. Jean situe le moment du procès : c'était l'aube. Ils n'entrèrent pas au prétoire pour ne pas se souiller, mais manger la Pâque (Jn 18,28).

Pour Jean, nous sommes donc vendredi 14 nisan, au matin du jour de la double préparation de la Pâque et du sabbat. Selon lui et le Talmud, Jésus meurt au jour<sup>29</sup> de la préparation, dans la première partie du vendredi. Le repas de Pâque va avoir lieu ce même vendredi, mais dans la deuxième partie, après le coucher du soleil. Ainsi, selon Jean, le dernier repas d'adieu pris avant l'arrestation de Jésus n'était pas un repas pascal. En outre, il ne comporte pas l'institution de l'eucharistie comme dans le cas des synoptiques. L'intention de l'évangile<sup>30</sup> de Jean est avant tout théologique : il s'agit d'affirmer que Jésus est

-

<sup>27</sup> Les défenseurs des thèses de l'Église prennent prétexte de ce fait pour considérer qu'il y a ainsi deux jours en un, et résoudre par cet artifice les contradictions Jean/synoptiques au mépris de la clarté du texte.

Pour Jean, le premier jour de la Pâque correspond à un sabbat et en conséquence, les deux Préparations coïncident. Chez les synoptiques, il y a deux Préparations successives, celle de Pâque puis celle du sabbat.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Dans le calendrier juif, la Pâque ou le Sabbat commencent au coucher du soleil de la veille et les heures comptent à partir du lever du soleil. Le jour commence et finit au coucher du soleil selon Lv 23,7. Comme nous sommes au moment du solstice, le lever du soleil est à 6 heures et la sixième heure correspond à notre midi.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> L'évangile de Pierre donne le même calendrier et la même explication.

lui-même l'agneau pascal qui va être sacrifié, puisqu'au début de l'évangile, Jean fait annoncer par Jean Baptiste que Jésus est l'Agneau de Dieu.

Selon Matthieu, Marc et Luc, Jésus meurt au premier jour de la Pâque et jour de la préparation du sabbat, soit le vendredi 15 nisan, et le dernier repas qui a eu lieu la veille, le jeudi soir, était un repas pascal. Le Jésus des synoptiques meurt donc le vendredi 15 alors que celui de Jean meurt le vendredi 14. Un site chrétien nous livre le commentaire suivant : *et alors ! Un jour d'écart ? La belle affaire !* Un jour d'écart, oui, mais il en résulte que l'année n'est donc pas la même. Sur la date exacte, les spécialistes hésitent encore : 7 avril 30, 27 avril 31 ou 3 avril 33 ? L'histoire de Jésus en arabe, texte apocryphe, cite la date du vendredi 30 mars, ce qui donne encore une autre année.

La série télévisée *Corpus Christi* diffusée en 1997 a consacré une émission entière à ce sujet, au cours de laquelle les plus éminents spécialistes ont confronté leurs points de vue :

- Perrot : Selon l'opinion internationale la plus couramment répandue, on situe cette mort de Jésus, cette crucifixion, le vendredi 7 avril de l'an 30, donc juste à la veille de la Pâque juive ;
- Grappe : Il y a un problème, il y a deux chronologies différentes (...) un décalage d'une journée qui pose un problème historique considérable.
- Hengel: Je pense que les synoptiques ont raison contre Jean.
- Lémonon: Je crois que tout ce qui tourne autour de l'arrestation et de la marche de Jésus vers sa mort s'est passé avant la Pâque [c'est-à-dire selon le calendrier de Jean contre les synoptiques].
- Maccoby: Cela s'est passé en automne au moment de la fête des tentes. Jésus a été arrêté en automne, est resté emprisonné jusqu'à la pâque puis il a été exécuté. C'était la manière des Romains de procéder aux exécutions.
- Boismard: J'ai l'impression que dans l'évangile de Jean le plus ancien, Jésus mourait dans le contexte de la fête des tentes et pas dans le contexte de la Pâque.

À côté de ces graves contradictions sur l'année, le jour ou la saison, les incertitudes sur l'heure<sup>31</sup> ne sont que broutilles :

Mc 15,25 : *c'était la troisième heure quand ils le crucifièrent*.

Jn 19,31 : vers la sixième heure (...) Alors il le livra pour la crucifixion.

### Le motif formel de la condamnation

Les quatre évangiles ne laissent aucun doute à propos du motif officiel<sup>32</sup> de la condamnation : roi des Juifs<sup>33</sup>. Mais cette expression comporte une ambiguïté. Faut-il l'interpréter dans un sens politique qui pourrait intéresser les Romains ? Depuis que les armées de Pompée ont pris Jérusalem en 63 av. J.-C., les Romains ont pris pied dans toute la région et ont installé au pouvoir la dynastie hérodienne qui leur sert de relais efficace. Puis dix ans après la mort d'Hérode le Grand, la Judée est intégrée à la Syrie et passe ainsi sous l'administration romaine. Des tétrarques hérodiens exercent toujours une autorité de principe sur les différentes régions, tel Hérode Antipas en Galilée, mais la Judée est administrée directement par Rome dont le représentant est un préfet à la résidence de Césarée. Le souci principal des Romains est désormais d'assurer la sécurité et la tranquillité dans cette région stratégique pour eux, car elle verrouille l'accès à l'Égypte, leur grenier à blé. Elle est également proche des contrées de l'est, héritières de l'empire d'Alexandre et hostiles aux Romains, mais où ils jettent déjà quelques regards.

Une revendication sérieuse de *roi des Juifs* poserait problème aux Romains s'il fallait la comprendre dans une intention politique : Jésus revendiquant le trône de David en tant que Christ politique et potentiel libérateur du joug romain. Elle justifierait alors sa condamnation immédiate à une crucifixion<sup>34</sup> romaine.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Troisième, sixième et neuvième heure : cette organisation du temps par cycle de trois heures correspond au rythme des prières juives. Leur caractère symbolique est évident.

<sup>32</sup> On notera l'incohérence : Pilate a refusé de condamner Jésus, car il n'a trouvé aucune infraction aux lois romaines. Pourtant, tous les évangiles comportent l'épisode du titulus, donnant le motif de la condamnation : roi des Juifs. Mais les Juifs ne l'ont pas condamné comme roi des Juifs, mais pour blasphème, s'étant dit Christ et Fils de Dieu, ce qui n'a rien à voir.

Cette terminologie est romaine. Les juifs disent Israël et c'est bien le terme employé par le Talmud. L'évangile apocryphe de Pierre indique sur le titulus : celui-ci est le roi d'Israël, ce qui, historiquement, est cohérent. L'étude de l'occurrence de l'expression révèle qu'elle est inconnue de l'Ancien Testament, et dans le nouveau, elle n'est présente que dans les évangiles. Autrement dit, Paul et les épîtres catholiques ignorent ce Jésus roi des Juifs.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> C'est une des conclusions du *Jesus seminar* que Jésus n'a pas été exécuté pour s'être déclaré fils

Encore faudrait-il qu'une telle revendication, venant qui plus est d'un Galiléen, puisse être prise au sérieux, par exemple en étant appuyée par la menace d'une force militaire, ce qui n'est pas le cas. Toute la glose évangélique ou post-évangélique laissant entendre qu'il faut y voir un fin stratagème de la part des autorités sadducéennes désireuses de se débarrasser d'un gêneur est de la littérature invérifiable et peu cohérente. Comment imaginer que les Juifs condamnent par personne interposée, en forçant la main (on se demande bien comment) d'un gentil Pilate bien conscient de l'innocence de Jésus, en faisant porter la responsabilité formelle de l'exécution sur l'occupant (on se demande bien pourquoi)? Il était si simple de recueillir le consentement de Pilate et de le débarrasser de cette affaire, d'autant que ce consentement est expressément exprimé selon Jean et implicite selon Luc; quant à l'évangile apocryphe de Pierre, il nous présente précisément un Pilate qui sort et laisse faire.

Ou alors, cette qualification de roi des Juifs est de nature messianique. Il faut alors distinguer l'homme Jésus du Christ-Messie. La notion de Christ est paradoxale : au sens juif du terme, le Christ est le Messie d'Israël, un personnage oint par un prophète pour avoir conduit victorieusement la destinée d'Israël en un moment crucial de son histoire. Cette onction consacre son bénéficiaire tout à la fois roi et Grand Prêtre, sous le règne de Dieu. C'est le cas de Saül et de David, oints par le prophète Samuel. C'est pour cette raison que deux évangiles veillent à présenter Jésus comme appartenant à la lignée de David et né à Bethléem, la ville de David. Mais cette hypothèse pose un problème, car Jésus ne correspond pas du tout à ce profil même si dans cette affaire strictement juive, certains auront pu reconnaître (ou plutôt espérer) Jésus comme celui qu'on attendait et d'autres non. En matière de messianisme, Jésus n'est pas le seul candidat à cette époque. On sait que du temps d'Hérode le Grand, une génération avant Jésus, l'attente d'un messie était déjà forte au sein de certains groupes religieux, que des candidats se présentaient régulièrement et que différents textes inspiraient les plus exaltés. Et encore un siècle après Jésus, Bar Kochba conduira une révolte, étant lui aussi porteur d'une revendication messianique. À cet égard, on peut noter que nous n'avons pas de trace de la part de Bar Kochba d'un seul mot faisant référence à son « prédécesseur » Jésus ni à ses partisans et ses successeurs chrétiens.

Sur la double notion de Roi et de Prêtre, la prétention messianique de Jésus, affaire très discutée par les théologiens, prend alors un double sens et pose

de Dieu, mais pour des faits de nuisance publique.

plusieurs séries de difficultés. Dans son volet religieux, elle s'adresse aux prêtres du temple et nous sommes alors en terrain connu. On retrouve dans Isaïe et dans la littérature intertestamentaire les principaux thèmes repris par Jésus. À cette époque, ces textes sont dans toutes les têtes et les prophètes ne sont pas une denrée rare dans le pays. Le dernier en date est Jean Baptiste et il a été exécuté peu après le début du ministère de Jésus. Les peuples du nord (Galilée, Samarie) attendent le retour d'Élie, les peuples du sud (Judée) attendent un fîls de David libérateur, ce qui justifie et même impose une naissance du Galiléen à Bethléem de Judée. On en tiendra compte par la suite.

Là où cette revendication pose problème, c'est qu'il n'y a pas matière à fouetter un chat. Les autorités juives n'ont pas de reproches suffisants à adresser à Jésus. Si elles en avaient eu, il était en leur pouvoir de le faire arrêter par leur propre police, de le condamner et de l'exécuter par lapidation. Il semble qu'elles n'aient pas eu assez d'éléments pour en arriver là, sauf à en croire le Talmud. De plus, nous ne trouvons pas trace dans les évangiles de contestation véhémente à l'égard des autorités religieuses juives, autre que verbale. Jésus ne semble pas avoir contesté le Grand Prêtre ni revendiqué sa place. Il n'a rien fait de plus que critiquer, comme cela devait se faire couramment de son temps, les scribes et les pharisiens, ainsi que la hiérarchie sadducéenne qui tenait en main le Sanhédrin et se montrait très coopérative avec l'occupant. C'est assez pour agacer, irriter ou exaspérer, mais pas pour justifier une exécution. Les esséniens devaient se rendre coupables tous les jours de ce type de critiques, de même que les autres mouvements et les autres peuples de la région. On connaît par Flavius Josèphe le sort d'un prophète de malheur, Jésus ben Ananias, dont l'affaire fut réglée par une rude flagellation.

En revanche, s'il s'agit d'une revendication messianique de nature politique, roi d'Israël ou roi des Juifs (ce qui correspond à la mention portée par le titulus), alors cela concerne les Romains, à supposer qu'une telle revendication venant d'un Galiléen soit bien prise au sérieux. Or il est parfaitement clair au travers du récit évangélique qu'il n'en est rien : quand Jésus est remis à Hérode<sup>35</sup>, celui-ci le laisse repartir en se moquant de lui, ce qui n'aurait certainement pas été le cas s'il s'était senti menacé. La façon dont il a récemment traité Jean Baptiste est édifiante et l'histoire ne nous a pas laissé de

-

<sup>35</sup> Cette comparution devant Hérode Antipas ne figure que dans l'évangile de Luc. Les sources anciennes, le proto-Marc, la source Q, puis Matthieu, Jean ou Thomas n'en sont pas informés. Mais l'évangile apocryphe de Pierre le dit et fait même condamner Jésus par Hérode et le fait crucifier par les juifs, Pilate se contentant de les laisser faire.

la famille Hérode le souvenir de personnages bien tendres. Quant aux Romains, la revendication du trône d'Israël venant d'un quidam tel que Jésus n'aurait pas dû beaucoup les émouvoir. Et à la demande immédiate et directe de Pilate, la même dans les quatre évangiles : *es-tu le roi des Juifs*? Jésus répond que son royaume n'est pas de ce monde. Pilate conclut donc logiquement qu'il ne trouve pas matière à condamnation et considère à juste raison qu'il s'agit d'une affaire entre Juifs. Tous ces raisonnements ne sont évidemment valables que si les évangiles évoquent sincèrement les débats de l'époque.

#### Un calcul de Pilate?

Il est généralement admis que les deux compagnons d'infortune de Jésus étaient des lestai, c'est-à-dire plus proches des zélotes que des bandits de grand chemin. C'est sans doute pour des raisons similaires que Jésus le nazôréen fut exécuté avec eux. L'évangile de Luc raconte que dès que Jésus est conduit devant Pilate, les grands prêtres le présentent en perturbateur, excitant notre nation à la révolte Lc 23,2). Ce serait en effet de nature à faire réagir les Romains, mais pourquoi dans l'urgence ? Tout ce petit monde aurait bien pu patienter dans un cachot pendant quelques jours ou quelques semaines, voire quarante jours comme le suggère le récit du Talmud. Pilate aurait-il souhaité par calcul une exécution exemplaire à un moment sensible, destinée à montrer aux Juifs ce que Rome accepte : la pratique de leur religion et de leurs coutumes, et ce qu'elle ne tolère pas : la révolte zélote. C'est cette idée qu'on retrouve dans le film Ben Hur qui nous offre une bonne description de l'ambiance qui devait régner à cette époque. Nous avons alors un élément supplémentaire de penser que l'épisode de Barrabas est une trouvaille tardive destinée à écarter l'hypothèse suivante : les autorités juives ont réclamé une exécution rapide par lapidation, sous leur autorité et avant la Pâque, ce que Pilate leur a refusé, préférant un supplice romain, lent et exemplaire, de trois zélotes. Que Jésus l'ait été ou pas a pu lui paraître accessoire du moment que cela servait sa politique. Mais alors, pourquoi aurait-il fait briser les jambes des condamnés pour accélérer une mort qu'on a justement voulu lente, car les trois suppliciés meurent rapidement. Pilate a-t-il soudain réalisé qu'il prenait lui-même le risque de provoquer un trouble potentiellement contre-productif? C'est possible, et à force d'hypothèses, nous tenons là un scénario plausible pour un prochain film.

Si Jésus a finalement été crucifié par les Romains pour s'être proclamé roi des Juifs auprès d'un entourage qui attend un Messie d'Israël de nature politique, il faudrait envisager la piste du trouble à l'ordre public que ne suffit pas à

justifier le grabuge sur le parvis du temple. Nous entrons alors dans le domaine des spéculations par absence de sources. Même si Jean et les synoptiques ne situent pas l'incident au même moment, les évangiles nous disent globalement qu'il y a bien eu grabuge et que Jésus était suivi par une foule nombreuse et a été accueilli à Jérusalem avec enthousiasme<sup>36</sup>. Mais Jérusalem en a vu d'autres, surtout à l'époque de Pâque où des milliers de pèlerins affluaient chaque année. Tout cela ne suffirait pas à justifier une peine de mort prononcée en urgence par le procurateur-préfet en personne. Il en irait autrement si l'on se souvient qu'au moment de l'arrestation de Jésus, on déplaça (selon Jean) *la cohorte* conduite par un tribun, que les apôtres étaient armés et qu'un Romain y perdit une oreille, heureusement miraculeusement guérie. Les Romains se seraient alors trouvés confrontés à des activistes zélotes, des messianistes, c'est-à-dire des *christiani*. Mais l'ordre d'arrestation lancé à l'encontre de Jésus est antérieur à l'incident. Et dans la description que Jean fait de l'arrestation de Jésus, ce sont bien les autorités du temple qui procèdent à l'interpellation et pas les Romains.

Résumons: dans le récit évangélique, ce messie, concept davidique typiquement juif, mais revendiqué comme sauveur universel par des Grecs, ne gêne ni les prêtres qui auraient pu mettre rapidement un terme à l'expérience, ni Hérode qui en rit et relâche Jésus, ni Pilate qui n'en a cure et veut le libérer. Dans ce montage romanesque qui empile les invraisemblances, on observe que toutes les autorités ont été impliquées au plus haut niveau: Hérode Antipas, alors que Jérusalem n'entre pas dans sa juridiction, le Grand Prêtre Caïphe et même son prédécesseur Anne, le Sanhédrin convoqué en urgence qui se réunit en pleine nuit un premier jour de la fête de Pâque et enfin le préfet romain en personne, tiré de son lit au petit jour. Tout cela pour arrêter, juger, condamner et exécuter dans l'urgence un homme doux et pacifique qui prêche le repentir et l'espoir aux affligés. Il faut un certain aplomb, en l'absence d'éléments d'attestation crédibles, pour voir dans ce roman apologétique la trace d'une quelconque historicité. Sans parler de l'épisode de la résurrection qui s'ensuit qui ne plaide pas pour le sérieux de l'ensemble.

Il est probable que les premiers chrétiens d'Antioche, d'Alexandrie, de Corinthe, d'Éphèse ou de Rome n'attendaient ni un roi de Judée ni un prêtre d'Israël. Se réclamer d'un Christ Messie au sens juif traditionnel n'a pu avoir pour eux aucun sens. Ils revendiquaient peut-être la venue sur eux de l'Esprit de

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Les palmes que la foule agite sont un signe discret de reconnaissance messianique.

Dieu, sorte d'onction symbolique, comme l'explique bien Laurent Guyénot<sup>37</sup>. Le Jésus historique avait été condamné très probablement pour des raisons politiques, mais dont nous n'avons conservé aucune trace. Ou bien la censure chrétienne a été particulièrement efficace, ou bien Jésus a été un personnage somme toute mineur à son époque. Ou encore, cet aspect de sa vie a pu être emprunté à d'autres personnes ou d'autres Jésus tels que ceux décrits par Flavius Josèphe, notamment celui qui investit Jérusalem avec des hommes armés, ou l'ami de Josèphe qui fut crucifié entre deux autres et détaché à la demande de Josèphe avant sa mort. Mais force est de constater que les éléments que l'histoire et le Nouveau Testament mettent à notre disposition ne nous permettent pas de reconstituer un scénario satisfaisant parmi une multitude de possibilités et d'interprétations.

Il ne reste donc qu'un Christ ni prêtre ni roi, revendiqué par des non-juifs pour lesquels la venue du messie d'Israël n'a aucun sens, reconnu sur la base d'éléments qui n'ont rien à voir avec ce qui devrait normalement caractériser un messie, notamment des miracles et une résurrection. Nous avons aussi, issu de la théologie paulinienne, *un Christ rédempteur ressuscité pour le rachat de nos péchés*. On aimerait savoir dans quelles paroles de Jésus Paul a bien pu trouver une idée pareille, d'autant que le corpus paulinien ignore tous ses discours. De là à tourner le dos au Christos-Messie des évangiles pour retrouver le Chrêstusbon, l'angelos-christos semi-gnostique des continuateurs pauliniens, notamment Marcion, il n'y a qu'un pas que la non-existence historique du Jésus de l'Église peut inciter à franchir.

## Des textes primitifs qui ignorent la Passion

Revenons plus en détail sur le dernier mystère et pas le moindre, à savoir le cas des documents les plus anciens, retrouvés ou reconstitués qui ignorent la Passion, la crucifixion et la résurrection. Les spécialistes du Nouveau Testament et en particulier les pères dominicains de l'école biblique de Jérusalem travaillent inlassablement à la reconstitution des documents primitifs qui ont servi de sources ou d'état intermédiaire aux textes que nous connaissons. Pour ces chercheurs, il ne fait pas de doute que la version officielle de quatre évangiles écrits par quatre saints évangélistes inspirés par le Saint-Esprit correspond à un discours dogmatique et à une fiction historique, et que les textes que nous

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Laurent Guyénot, Jésus et Jean Baptiste. éd. Imago Exergue.

connaissons ont connu une importante préhistoire<sup>38</sup>. Parmi les documents primitifs qu'ils ont pu identifier, la version de base du premier évangile, celui de Marc, dit proto-Marc, ne comportait pas les récits de la Passion et la résurrection. Il en est de même des sources de paroles, qu'il s'agisse de la « source Q » qui contient les versets communs à Matthieu et à Luc, mais inconnus de Marc, ou de l'évangile de Thomas qui cite les paroles d'un Jésus prophète itinérant. On retrouve la même omission des thèmes et récits de la Passion dans des écrits indiscutablement chrétiens tels que la Didachè ou le Pasteur d'Hermas, ainsi que dans les documents de Nag Hammadi et les papyrus d'Oxyrhynque. Sans parler de l'absence de toute trace de christianisme dans les manuscrits de la mer Morte.

Pour compléter le puzzle évangélique, il manquerait donc une source qui contiendrait les récits de la Passion et de la résurrection. Le document matthéen évoqué plus haut conduirait alors à une « théorie des trois sources », même si aucun texte<sup>39</sup> n'a encore été découvert ou seulement cité qui puisse être candidat pour tenir ce rôle. On pourra juste s'interroger sur l'auteur de ce « Matthieu » et sur la date de sa rédaction, d'autant que ce récit présente quelques similarités avec le style du récit de l'enfance du même Matthieu : il adopte en effet la technique juive du midrash d'un récit nouveau développé à partir de textes anciens. Et dans les deux cas, on note l'obsession de justifier tout événement par des prophéties antérieures. En quoi cela a-t-il de l'importance ? Tout simplement parce qu'il y a tout lieu de penser que le récit de l'enfance de Matthieu, de même que celui de Luc, constituent des ajouts datant probablement du IIe siècle. Si le style du document « Passion » est similaire et que son auteur est le même, cela nous laisserait avec un récit de la Passion ajouté à des documents primitifs qui l'ignoraient. Et qui en conséquence concernerait un autre personnage. Toutes ces sources pré-évangéliques semblent en effet témoigner profils différents : dans le cas des recueils de paroles, on devine un prophète judéen, proche ou disciple de Jean Baptiste<sup>40</sup> et au discours ressemblant à celui des esséniens (si ce n'est pas dans certains passages Jean lui-même); dans le recueil de miracles et le cahier de paraboles qui semblent être à la base du proto-Marc, un exorciste-

\_

<sup>38</sup> Cette attitude est un caillou dans la chaussure du monde protestant qui revendique la stricte authenticité des textes de la Bible tout entière.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Le premier témoin connu d'un Matthieu qui joint le dernier repas et le départ pour Gethsemani est p45, premier codex connu, de type alexandrin. Il date d'environ 250 et vient d'Égypte.

<sup>40</sup> Mt 4,12 nous dit que lorsqu'il apprit que Jean avait été arrêté, Jésus se retira en Galilée. Pourquoi? Craignait-il d'être concerné par des arrestations touchant l'entourage de Jean Baptiste?

guérisseur charismatique qui parcourt la Galilée avec des compagnons et cherche à justifier ses prétentions messianiques à grand renfort de prodiges. À cet égard, on peut constater le changement de rythme du chapitre 1 de Marc, où l'on passe du baptême au désert, pour se retrouver en Galilée à proclamer l'évangile<sup>41</sup> et à accomplir des miracles qui n'ont plus rien à voir avec l'enseignement de Jean qu'il vient de recevoir. Ce thaumaturge se retrouve par la suite régulièrement confronté à l'hostilité des pharisiens locaux. Il est tentant d'imaginer le rapprochement en une seule personne des souvenirs laissés par ces deux personnages ultérieurement fusionnés : le prophète intarissable dont la source Q, l'évangile de Thomas, la Didachè et quelques agrapha ont conservé les paroles, au destin inconnu, et un autre personnage, à l'action plus politique et plus polémique qui s'entoura de compagnons. Et sans doute un troisième, zélote ou nazôréen<sup>42</sup>, crucifié pour avoir conduit une révolte et des actions violentes, revendiqué un messianisme et s'être proclamé roi des Juifs, car les Romains savaient depuis longtemps comment traiter ce genre d'individus.

Pour des critiques extrêmes tels que Daniel Massé, le Christ a bien existé. C'était Jean Baptiste lui-même sur l'épopée duquel on aurait greffé un Jésus qu'il estime inventé, mais qui pourrait aussi bien être le souvenir d'un activiste galiléen, car les crucifixions de brigands (*lestaï*) étaient monnaie courante du temps de Pilate. Il est également intéressant d'observer que les quatre évangiles placent unanimement au début de leur récit des éléments concernant ce baptiste<sup>43</sup>. L'évangile de Jean l'intègre même dans son prologue pourtant ultra-théologique. Les chercheurs identifient parmi les documents les plus primitifs les traces de textes johannites qui proviendraient des milieux baptistes. Tous les documents anciens seraient alors concernés : proto-Marc, source Q, documents préjohanniques et même Actes des apôtres. La fusion en un seul Jésus de plusieurs personnages historiques présenterait aussi l'avantage d'expliquer

-

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> L'évangile de Dieu ou l'évangile du royaume de Dieu selon les témoins. Mais vu le contexte, qu'est-ce donc que cet « évangile », cette « bonne nouvelle » sinon le message de Jean Baptiste ?

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Un grand mystère entoure ce terme mal compris de *nazôréen*. On sait qu'il a servi à désigner les premiers chrétiens, mais que, selon Épiphane de Salamine, il existait des nazôréens avant Jésus. Il est possible qu'il ait désigné un groupe de messianistes galiléens que Rome aurait assimilé à des activistes et des *lestaï*, tout comme les zélotes ou les christiani. Cette hypothèse qui n'a rien d'irréaliste expliquerait la plupart des anomalies qui concernent le dossier Jésus.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Il est possible que l'objectif de Jésus allant à la rencontre du Baptiste ait été de se faire reconnaître par lui comme messie. En effet, ce qui caractérise un messie, c'est d'être reconnu comme tel par un prophète. On sait que Jean était un personnage considérable. D'après les évangiles, il semble qu'une telle tentative se soit heurtée à un certain scepticisme.

l'existence de traditions différentes sur les dates de naissance ou sur la fuite en Égypte. La bonté de l'un, les miracles de l'autre, et le messianisme du crucifié auraient conduit à compiler un même Jésus-Christ en agglomérant des traditions provenant de différents milieux. L'analyse textuelle de l'épisode du baptême de Jésus est particulièrement parlante à cet égard, de même que celle des récits de l'enfance concernant l'invention de Bethléem. Cette hypothèse n'est pas moins réaliste qu'une autre et peut être étayée par des citations et des arguments aussi nombreux et crédibles que la thèse officielle de l'Église, les difficultés théologiques et les miracles puérils en moins. L'intérêt qu'offre en outre l'hypothèse de Jean Baptiste est de permettre une datation faisant référence à Pilate et de mettre en scène le personnage d'Hérode Antipas, lequel par l'effet d'un bienheureux hasard, crut précisément voir en Jésus le Baptiste ressuscité (cf. Mt 14,2; Mc 6,14-16; Lc 9,9).

#### La résurrection

Le point central de la foi chrétienne, mis en exergue dans le Credo, est qu'après sa mort et son ensevelissement, Jésus est ressuscité (plus précisément, « il se fit voir »). Les textes sont plus ou moins prolixes sur les événements qui se déroulent entre la mise au tombeau et l'Ascension finale, sans parler des contradictions qu'on y retrouve. Ils ne reflètent guère que l'imagination des auteurs ou à la limite des sources qu'ils prétendent relayer. On se contentera de rappeler que l'évangile selon Marc, dans sa version d'origine, s'achève au moment où les femmes constatent au matin que le tombeau est ouvert et vide, et qu'elles sont alors prises de frayeur. Cette brièveté dans le récit initial a conduit à la rédaction de plusieurs ajouts. Les témoins les plus anciens (Sinaïticus et Vaticanus) contiennent la finale courte. Les textes ultérieurs (Alexandrinus et Codex de Bèze) sont complétés par la finale longue. On peut ainsi estimer que l'ajout est intervenu tout à la fin du IVe siècle, probablement à l'époque de Théodose II, alors que le christianisme est devenu religion officielle de l'empire.

Cet élément est si solidement attesté que la traduction qu'utilisent les Témoins de Jéhovah signale le caractère douteux de la finale de Marc dans son édition de 1973 et la supprime<sup>44</sup> totalement dans celle de 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Il en est de même de l'épisode de la femme adultère qui a été retiré de Jean. La phrase si connue de Jésus « que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre » serait donc apocryphe.

### Le souvenir d'un personnage crucifié

Il fait peu de doute qu'à l'origine de la légende de Jésus-Christ se trouve le souvenir historique d'un Galiléen crucifié à Jérusalem à l'époque de Pilate, et qui s'était proclamé Christ. Mais par qui cette information a-t-elle été transmise? Les pieuses affirmations de l'Église sont peu convaincantes, notamment en raison de l'absence de témoins : selon les évangiles, les disciples étaient en fuite. La présence de Jean est plus de nature littéraire et dogmatique qu'historique. Paul ne sait rien de ces événements. Aucun historien de l'époque n'a laissé la moindre allusion à ces faits pourtant spectaculaires. Une hypothèse peut être avancée : on sait que l'Église de Jérusalem s'est structurée autour du personnage de « Jacques, frère de Jésus » et que le primochristianisme a présenté un caractère plutôt familial. L'information a pu transiter par ce canal, mais il faut bien admettre qu'elle fut tout ce qu'il y a de plus succinct. D'après ce que l'on sait de l'Église chrétienne de Jérusalem, il est question d'un Jésus crucifié dont les partisans ont été progressivement persuadés qu'il était le Messie attendu. Comme on attendait de même le retour d'Élie, il n'est pas étonnant que des légendes se soient progressivement greffées sur ces maigres informations : s'il doit revenir alors qu'il est mort, c'est qu'il est ressuscité, et donc qu'il présente un caractère divin, etc. Ainsi naissent les légendes dans les milieux où l'on est disposé à y croire. Avec la disparition du primochristianisme représenté à Jérusalem par la famille de Jésus, cet ensemble hétéroclite d'informations et de légendes a sans doute été récupéré par l'école paulinienne qui l'a amalgamé à sa propre notion d'un Christ Sauveur. Mais à cette époque, le crucifié de Jérusalem était oublié depuis longtemps.

La recherche du Jésus historique présente ceci en commun avec l'astrophysique : ne pouvant observer un objet trop petit, comme une étoile à neutrons, ou invisible, comme un trou noir, il reste néanmoins possible d'en calculer la présence et certaines caractéristiques par l'étude du comportement de son environnement. Et à force d'éliminer des évangiles les éléments tardifs ou impossibles, tels que la naissance miraculeuse, certains discours philosophiques ou la surenchère de merveilles, on a rapidement l'impression de rechercher couche après couche le noyau d'un oignon. Quand on en arrive à découvrir que de nombreux chrétiens antiques ont pu ignorer la Passion, la crucifixion et la résurrection, ou attribuer à Hérode Antipas et aux Juifs la réalité de la crucifixion de Jésus, on est en droit de se demander si la religion chrétienne, qui a prouvé qu'elle pouvait se passer de la virginité perpétuelle de Marie, peut aussi se passer de la crucifixion et de la résurrection, sinon sous un angle métaphorique.

## Le témoignage manquant

D'après l'Église qui s'appuie sur le livre des Actes des apôtres, la première prédication active attestée par des textes fut conduite par Paul. Dans un premier temps, le jeune Saul n'est pas impressionné par la prédication de Jésus et pas davantage par sa résurrection, ce qu'on oublie généralement de mentionner. Il persécute activement les chrétiens jusqu'au coup de théâtre du chemin de Damas, évidemment miraculeux, où Jésus lui apparaît et le « retourne ». Saul change alors son nom en Paul et devient l'inlassable apôtre autodésigné que nous connaissons. Il réalise trois voyages et écrit à différentes Églises. Sa conversion suit de guelques années la mort de Jésus. On peut l'estimer entre les années 35 et 40 selon la date présumée de la crucifixion. La première épître connue, adressée aux Thessaloniciens<sup>45</sup> daterait des années 48-51. Nous sommes donc entre 15 et 21 ans après la mort de Jésus. Comment Paul peut-il alors omettre de nous informer des événements concernant la fin de Jésus et sa résurrection et notamment nous renseigner sur la date de ces faits récents? Il sait très bien depuis quand il persécute les chrétiens et il connaît forcément avec précision la date de la résurrection, à l'époque de la Pâque juive.

Il est facile de se représenter la réaction des interlocuteurs de Paul, juifs ou gentils. Comment? Ressuscité? Vous parlez d'un homme mort par crucifixion et qui est ressuscité après avoir été enseveli ? Mais qui est cet homme ? Et quand cela s'est-il passé? Et pourquoi, et comment? Et là, Paul répond... rien. Il ne cite même pas les mots Pilate et Nazareth, absents de ses épîtres. Car il ne sait rien au sujet de Jésus et de ses aventures, et les communautés qu'il visite et qui n'en savent pas plus que lui ne le renseignent pas non plus sur ce point. Elles ont au moins l'excuse d'être éloignées. On peut même se demander en quoi ou sur quelles bases on peut les qualifier de chrétiennes? Et à cette époque, en milieu chrétien, la seule croyance est cette résurrection incroyable, en réponse à la crucifixion, un acte scandaleux. Mais à quoi pouvaient donc bien croire ces Thessaloniciens avant la visite de Paul ? Comment peut-on justifier que le nom de Pilate ne figure pas dans les épîtres de Paul ? Face à l'autorité des spécialistes et autres historiens experts qui se plaisent à dénoncer le dilettantisme de leurs contradicteurs, il ne faut pas hésiter à l'affirmer avec force : il est parfaitement invraisemblable que moins de vingt ans après les faits, Paul ne témoigne pas du

\_

<sup>45 1</sup>Th 1,1: Paul et Sylvain et Timothée, à l'Église des Thessaloniciens, qui est en Dieu le Père et en Jésus-Christ le Seigneur. Ce simple verset comporte des éléments théologiques qui seront débattus et tranchés plusieurs siècles plus tard. Il est impensable que le premier écrit chrétien comporte une telle formulation en 50. Sans parler de l'antijudaïsme du verset 2,15.

caractère récent des événements qu'il rapporte, et qu'il n'informe pas ses interlocuteurs des tenants et aboutissants de l'événement fondateur de tout ce qu'il proclame. S'il fallait retenir un seul élément d'invraisemblance propre à ruiner l'idée de l'existence historique de Jésus, je choisirais celui-là. Cette impression est confirmée par l'absence dans les écrits de Paul de l'expression « fils de l'homme », que Jésus emploie quand il parle de lui-même, alors qu'elle est présente quatorze fois chez Marc, trente-et-une fois chez Matthieu, vingt-six fois chez Luc et onze fois chez Jean. C'est tout à fait choquant.

Les communautés chrétiennes que Paul visite au début des années cinquante ne savent donc pas quand Jésus est mort et Paul non plus. Mais s'en préoccupent-ils seulement? On leur a dit que le Christ était ressuscité et qu'il allait revenir prochainement, que le Messie<sup>46</sup> que beaucoup attendaient, c'était bien lui. Ce scénario est fort peu crédible sur un plan historique. Il y a de quoi s'interroger sur ce que pouvait bien être le christianisme naissant à cette époque alors qu'aucun texte n'était encore écrit qui puisse servir de référence. En l'absence d'information sur les données les plus élémentaires de la vie de Jésus, y compris son nom et la date de sa mort spectaculaire, le discours de Paul sur le Christ ressuscité est inaudible. Il n'acquiert un intérêt qu'après la destruction de Jérusalem et du temple. Mais ces événements sont postérieurs à la mort de Paul. Le mystère qui entoure Paul est encore plus opaque que celui qui entoure Jésus.

## Quelques autres invraisemblances

Par rapport à tous les problèmes de fond qui ont été évoqués ci-dessus, les multiples invraisemblances qui accompagnent les récits de la mort de Jésus font figure d'aimables et distrayantes anecdotes.

Les ténèbres: les synoptiques<sup>47</sup> décrivent l'épisode dans des termes très proches. L'obscurité arrive à partir de la sixième heure<sup>48</sup> sur le pays tout entier

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Nous savons tous que les Juifs étaient dans l'attente d'un messie. Pourtant, le mot n'existe pas dans l'Ancien Testament. Et dans le nouveau, il ne figure que deux fois, dans Jean, et précisément pour traduire Christ. Le fait qu'il soit mentionné dans le Testimonium flavianum n'en rend ce témoignage que plus suspect. Quant au « christ » de Paul, qu'il définit par une résurrection, il n'a rien à voir avec la notion juive d'un roi oint par un prophète.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> L'évangile de Jean ne signale aucune manifestation particulière à l'occasion de la mort de Jésus. L'apôtre devait être bien inattentif pour n'avoir pas remarqué le voile du temple qui se déchire, les ténèbres qui durent trois heures ou le tremblement de terre. Mais Jean a une excuse : selon son évangile, on est plutôt le 3 avril 33 que le 7 avril 30.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Évangile apocryphe de Pierre : il était midi et les ténèbres enveloppèrent toute la Judée.

et dure jusqu'à la neuvième heure (Mc 15,33; Mt 27,45 et Lc 23,44). Jean n'en parle pas alors qu'il est censé être présent au pied de la croix. Bien évidemment, une éclipse de Soleil est exclue un jour de Pâque puisqu'on est au lendemain de la pleine Lune qui a eu lieu le jeudi 6 avril 30 à 19 h 25 UT. Cette information est donc parfaitement fantaisiste d'un simple point de vue astronomique.

Les morts sortis des tombeaux : Matthieu témoigne « la terre trembla, les rochers se fendirent et les tombeaux s'ouvrirent et de nombreux corps de saints endormis se réveillèrent, et, sortis des tombes, ils entrèrent dans la ville sainte et se manifestèrent à un grand nombre de personnes. » (Mt 27, 51-53). Non seulement ces événements extraordinaires ont échappé aux historiens, mais ils n'ont même pas impressionné les autres évangélistes.

Pilate rédigeant le titulus. Le scénario johannique met en scène le préfet romain de Judée qui semble être resté sur place pour assister à cette crucifixion qu'il n'a pas voulue : alors qu'il vient de déclarer à plusieurs reprises que Jésus est innocent des crimes dont on l'accuse, il cherche un écriteau pour y inscrire en hébreu (!), en grec et en latin le motif de cette condamnation qu'il a refusé de prononcer. Puis il prend sans doute une échelle et la fixe sur la croix. C'est quasiment comique. Le texte dit : « Il le leur livra pour qu'il fût crucifié ». La suite logique de la phrase serait « et il retourna dans son palais ».

L'ensevelissement de Jésus. Selon Matthieu (et donc Marc) Jésus est enseveli après le coucher du soleil un vendredi premier jour de Pâque. C'est triplement impensable par le jour, l'heure et le fait qu'on jetait les cadavres des condamnés. Chez Luc, qui semble mieux renseigné sur les coutumes et interdictions juives, l'ensevelissement se fait rapidement, car c'est la Préparation et que le sabbat commençait à luire (sic). Selon Jean, les événements se déroulent avant le coucher du soleil alors que nous sommes le jour de la double Préparation de la Pâque et du sabbat. Quant au livre des Actes, il signale que ce sont les autorités juives qui ensevelissent Jésus (Ac 13,29) après que les Juifs l'aient crucifié. Dans ce fatras, où est la réalité historique concernant le point censé être le plus certain et logiquement le mieux connu de la vie de Jésus? Des invraisemblances et incohérences de même nature peuvent être développées à propos des dernières paroles<sup>49</sup> de Jésus sur la croix, de la présence des femmes qui regardent de près ou de loin, de celle de l'apôtre Jean ou du disciple que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> La parole de Jésus sur la croix « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » est absente des manuscrits de Luc les plus anciens et semble bien être un ajout inspiré par le propos tenu par Étienne lors de son propre martyre, d'après les Actes.

Jésus aimait, de l'attitude des brigands crucifiés avec Jésus, sans parler du développement, connu de Jean seul, de l'épisode des jambes brisées et du coup de lance final. On rappellera aussi que la méthode de l'Église est d'avoir inventé le concept de l'évangile global, un texte qui n'a pas d'auteur, que personne n'a jamais écrit et qui cumule les quatre récits canoniques, à charge pour elle de justifier dogmatiquement toutes ces contradictions qui ne sont bien entendu qu'apparentes pour le profane qui n'y entend rien.

Dans le cadre de la troisième quête du Jésus historique, l'équipe du *Jesus Seminar*, composée de près de deux cents experts a établi une cotation des paroles de Jésus en fonction de la probabilité de leur réalité historique. Le résultat est cruel : n'ont été retenues au final qu'un quart des paroles qui figurent dans les évangiles, celui de Jean sortant particulièrement éreinté. On aimerait aussi et surtout connaître le point de vue des historiens sur la réalité de tous ces événements. Ou simplement sur leur probabilité. La réponse raisonnable tend vers les 100 % théologie et 0 % histoire<sup>50</sup>.

Dans leur ouvrage intitulé « Jésus, illustre et inconnu », Jérôme Prieur et Gérard Mordillat nous livrent un long développement sur les éléments qui font de la mort de Jésus un *midrash* chrétien — terme hébreu associé à la racine « chercher » qui incite à retrouver en amont dans la Torah les éléments d'interprétation d'un fait. Car tous les événements qui figurent dans les récits associés à la mort de Jésus, depuis son arrestation jusqu'à sa résurrection ont leur parallèle dans des textes antérieurs, surtout Isaïe et les Psaumes. Parmi les détails qui accompagnent la crucifixion, on peut citer à titre d'exemple l'accord unanime des cinq évangiles sur l'épisode du partage des vêtements de jésus « *ils partagèrent ses vêtements en tirant au sort* » Mc 15,24b; Mt 27,35b; Lc 23,34b, Jn 19,23 (et même l'évangile de Pierre) qui précise que [c'est] *afin que l'Écriture fût accomplie*, en l'occurrence le Psaume 21. Voilà comment on construisit l'histoire de Jésus. Les uns y verront, comme cela leur est suggéré, la réalisation desdites prophéties, les autres, plus rationnels, une construction apologétique ultérieure, artificielle, calculée et mensongère.

Après plus de quinze siècles d'affirmations dogmatiques, l'Église laisse désormais ses chercheurs pratiquer une sorte de rétropédalage sur tous les points

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Ou alors l'adaptation du souvenir de la crucifixion de quelques zélotes galiléens comme il y en eut à cette époque. Il est possible que l'énigmatique verset de Lc 13,1 soit un écho historique (En ce même temps, quelques personnes qui se trouvaient là racontaient à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices).

qui sont désormais intenables. Depuis Vatican II, la recherche est plus libre et un discours est tenu qui tend à distancier la foi de l'affirmation historique, le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi, au mépris de Jn 1,14 et le Verbe s'est fait chair et il a vécu parmi nous. Les différents chercheurs et spécialistes préfèrent désormais insister sur la réalité historique non plus de Jésus, mais des croyances à son sujet, répandues par la suite dans certains milieux. Pour eux, le plus important n'est plus que chaque récit corresponde à un fait historiquement avéré, mais qu'un tel discours ait été tenu à une certaine époque au sein des communautés chrétiennes et que cela ait alors eu du sens.

Mais nous sommes quand même en droit de nous demander ce qu'il reste pour appuyer la thèse de l'existence historique de Jésus s'il s'avère que le récit de sa mort sur la croix n'est qu'un roman apologétique.